

Communiqué



Pour diffusion immédiate

LE DOMAINE DE LA RIVIÈRE MISTASSINI, LA MAISON CANNELLE ET ALIMENTS CARRIÈRE INC. RÉCIPENDAIRES DU PRIX INNOVATION CTAC 2006

Québec, le 17 mars 2007 --- Dans le cadre de son Congrès annuel, le Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC) a divulgué, à l'occasion d'une soirée gala, le nom des trois entreprises lauréates du cinquième Prix Innovation CTAC.

« Je félicite chaleureusement les lauréats du Prix Innovation CTAC. Les procédés novateurs mis en place par ces derniers tiennent compte des exigences du marché et leur assurent un positionnement de choix dans l'avenir», a déclaré le président du jury, M. Gilles Hains, directeur général adjoint de Transformation Alimentaire Québec (TRANSAQ) au Ministère Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec.

Des prix, d'une valeur totale de 5,000\$ chacun ont été remis aux gagnants. Le Prix «Technologie et Productivité» pour une entreprise de moins de 50 employés a été accordé au Domaine de la Rivière Mistassini de Girardville, pour son projet de champignons forestiers ;le prix «Produits et Commercialisation» pour une entreprise de moins de 50 employés a été remporté par La Maison Cannelle de Richmond pour ses produits cuisinés maison, sans gluten et sans lactose ; et le prix «Produits et Commercialisation» pour une entreprise de 50 employés et plus a été remis à Aliments Carrière inc., de Saint-Denis-sur-Richelieu, pour son produit STEAM, soit des légumes assaisonnés à cuire au micro-ondes dans un nouvel emballage.

Selon M. Jacques Légaré, président-directeur général du CTAC, « l'industrie de la transformation agroalimentaire au Québec doit innover afin d'assurer sa pérennité. Dans cette optique, le Prix Innovation CTAC vise à reconnaître les stratégies novatrices d'affaires quant aux produits, services ou processus développés par les entreprises oeuvrant au Québec ». Le Prix Innovation CTAC 2007 fut rendu possible grâce à la collaboration financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et des supporteurs suivants : Banque Nationale du Canada; Hydro-Québec; le Fonds de solidarité FTQ, Samson Bélair Deloitte & Touche, la Banque de développement du Canada, L'Actualité alimentaire et le journal Les Affaires.

L'évaluation des multiples candidatures reçues a été traitée confidentiellement par un jury de sélection formé de M. François Audy, directeur Principal Financement Agroalimentaire, Est du Québec & Maritimes, Banque Nationale du Canada ; M. Guy Barthell, associé, Samson, Bélair/ Deloitte & Touche ; M. Hubert Carrier directeur des investissements agroalimentaires, Fonds de solidarité FTQ ; M. Alain Choinière, président, conseiller senior, CRA-Cogem ; M. Jean-Paul Gagné, éditeur, Journal Les Affaires ; Mme Lyne Gosselin, éditrice, Les Éditions Comestibles inc. ; M. Jean-Pierre Lacombe, responsable, marché agroalimentaire et agricole, Hydro-Québec ; Mme Marie-Claude Provost, directeur de secteur, Montréal, Banque de développement du Canada ; Mme Johanne Tanguay, directrice générale, Cintech agroalimentaire ; et de Mme Sylvie Cloutier, vice-présidente Communication et affaires publiques, CTAC.

Étaient éligibles, toutes entreprises de transformation agroalimentaire présentant un projet novateur élaboré et développé au Québec. Pour Gilles Hains, « le terme "innovation" fait référence au développement et à l'application de nouvelles formes de savoir, de nouvelles idées et de pratiques commerciales ou technologiques ayant pour but de créer une valeur ajoutée pour la clientèle. L'innovation débute par une invention et une conception, elle prend toute sa valeur au stade de la commercialisation et en fonction de la satisfaction de la clientèle, le tout afin d'optimiser les profits ».

Le Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC) est une consolidation des forces de l'industrie qui regroupe l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec (l'AMPAQ), le Conseil de la Boulangerie du Québec (le CBQ), l'Association des abattoirs avicoles du Québec (l'AAAQ) et le Conseil de l'industrie acéricole (CIA), et qui représente plus de 435 entreprises pour un volume annuel d'affaires de 14 milliards de dollars, dans une industrie globale de 20 milliards de dollars. En croissance depuis 1996, l'industrie de la transformation agroalimentaire constitue le premier secteur manufacturier au Québec en terme d'emplois et de livraisons. Le CTAC a pour mission, d'une part, d'assurer la représentation, la promotion et la défense des intérêts de ses membres auprès de l'ensemble des intervenants de l'industrie de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation et, d'autre part, de mettre en valeur la compétitivité de ses membres sur les marchés québécois, canadien et extérieurs.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec : Sylvie Cloutier (450) 349-1521, poste 206; sylviecloutier@conseiltac.com Visitez le www.conseiltac.com

